

Engagement collectif des gestionnaires à Dijon

Direction Biodiversité – Jardin de l'Arquebuse

Rencontre EcoJardin



5 février 2026



dijon.fr



Un territoire historiquement engagé

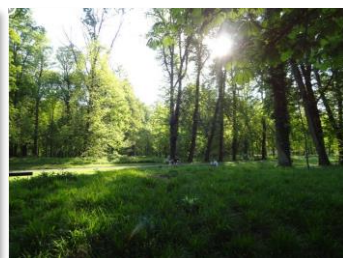
• Depuis 2014, la ville de Dijon a fait le choix du label EcoJardin

529 hectares d'espaces verts « publics » sur 835 ha (63%)

32 hectares d'espaces verts « privés » Centre hospitalier La Chartreuse (16 ha) et le Champs captant des Gorgets (6ha)



Jardin de l'Arquebuse (5,4 ha)
2014



Parc de la Colombière (34,6 ha)
2016



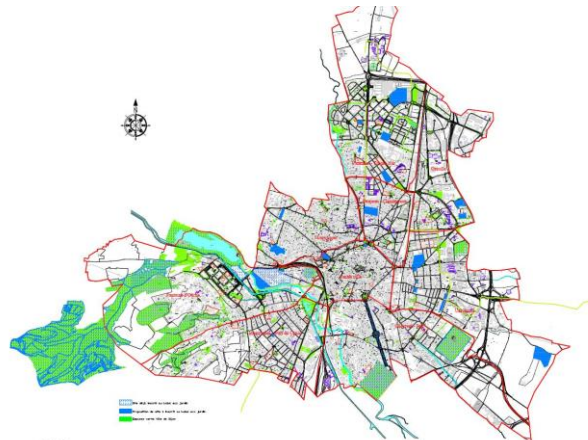
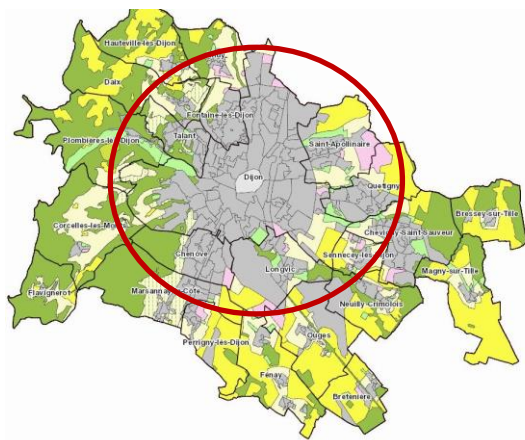
Lac Kir et Promenade de l'Ouche
(44,7 ha) - 2017



Les Combes (400 ha) - 2018



Cimetière des Péjoces (30 ha) - 2018



Ville de Dijon :
160 000 habitants
40 km²
835 ha d'espaces
verts
152 parcs et jardins
publics
62 m²/hab

Développement d'une politique structurante

2023 : poursuivre l'engagement de la ville de Dijon dans la démarche

=> Poursuivre la labellisation de sites de la ville,

=> Sensibiliser les partenaires du territoire propriétaires d'espaces verts aux côtés de la collectivité

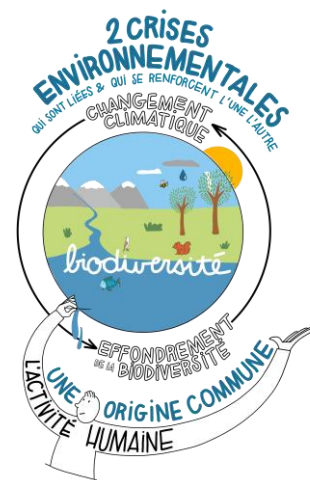
2024 :

1. vote du **Plan Climat et Biodiversité** (2024 – 2030) : au même plan et avec la même importance le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Atténuer nos pressions, nous adapter à un environnement qui change et coopérer

=> Dijon métropole met en œuvre un système d'actions dans lequel la problématique de la biodiversité est intégrée à l'ensemble des défis environnementaux du territoire

2. la ville et la métropole sont reconnues « **Territoire engagé pour la nature** » par le collectif régional, à partir du plan d'action 2025 - 2027 coordonné avec le plan climat et biodiversité relevant des thématiques « biodiversité et aménagement, « biodiversité locale, et « biodiversité et citoyenneté »



Volonté politique de coopération territoriale

La Direction Biodiversité – Jardin de l'Arquebuse : Acteur clé du territoire au service de la nature en ville



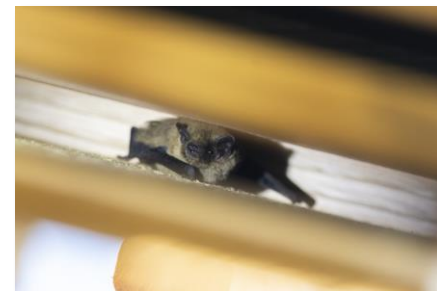
Un site pour tous les « curieux de nature » !

- Un site pluridisciplinaire de partage des savoirs scientifiques sur la biodiversité



5ha
labellisé EcoJardin,
Classé Monument
Historique
800 000 usagers
151 000 visiteurs
27 000 scolaires

- Disposer d'une connaissance scientifique de la biodiversité du territoire valorisable



- Accompagner et faciliter le passage à l'action pour les habitants et les acteurs du territoire en faveur de la préservation du patrimoine vivant

Les nouveaux partenaires engagés



Cimetière métropolitain

8ha

Début du projet : avril 2023

Audit : printemps 2025



Siège social (2000 m²)

Site Valérie André (500 m²)

Début du projet : septembre 2023

Audit : automne 2025



Jardin de la Banque de France

3700 m²

Début du projet : octobre 2024

Audit: printemps 2025



Le projet partenarial : Campus Montmuzard

Label Eco Jardin



► Phase 1 : Sensibiliser et fédérer (septembre 2023)

Rencontres des dirigeants/élus des différentes structures

Décision de l'engagement collectif

Choix d'un référent par structure

► Phase 2 : Co-construction du projet

Présentation de la grille d'analyse

Critères essentiels respectés

Diversité de typologies d'espaces verts

Mode d'organisation des réunions

Définition du zonage par structure

► Phase 3 : Centralisation des preuves

Collecte de documents internes

Contribution de personnes ressources

Rédaction de documents manquants

Cartographie complexe (rétrocessions, délégations)

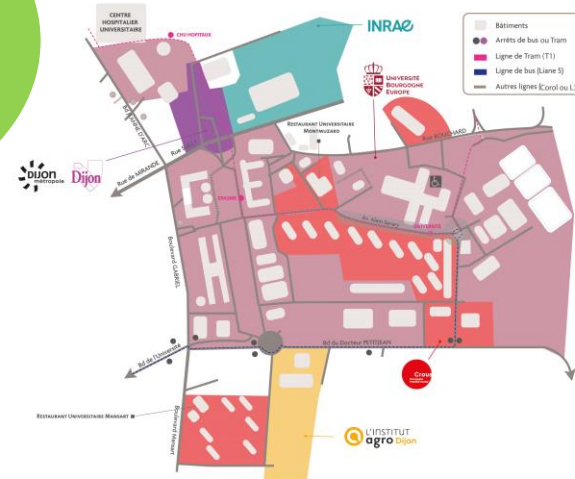
Mobilisation des prestataires (matériel, déchets, formations)



PLAN DES ESPACES VERTS LABELISÉS DU CAMPUS DIJON MONTMUZARD



Ville de Dijon : 0,35 ha
Dijon Métropole : 6 ha
INRAE : 7,2 ha
CROUS : 7,3 ha
IAD : 7,6 ha
UBE: 56,5 ha
=> 85 ha



Le projet partenarial: Campus Montmuzard

► Phase 4 : l'Audit (mai 2025)

Réunion préalable avec l'auditeur

Organisation des plannings de passage sur 2 jours

Définition du parcours de visite

Temps convivial pour lancer l'audit



Inrae



Institut Agro Dijon



Ville de Dijon et
Dijon Métropole



Lancement de l'audit



Crous



Université
Bourgogne
Europe

Le projet partenarial : Campus Montmuzard

► Phase 5 : Valorisation du projet

Conférence de presse, visite commentée des différents espaces labellisés

Articles dans la presse

► Phase 6 : Et la suite !

Préparer les renouvellements dans une démarche d'amélioration continue

Permettre la montée en compétences de tous (propriétaires, gestionnaires, prestataires)

Ex: Cycle de formation 2026 sur l'écologie des sols avec l'INRAE, l'IAD, le MNHN

- Conférence théorique

- Prélèvements, analyses ADN, protocoles Vigie-Nature (QUBS et Florilèges-Prairies) avec le Museum national d'Histoire naturelle

- Co-interprétation des résultats

Faire évoluer les cahiers des charges à destination des gestionnaires

Maintenir et animer le réseau des sites labellisés du territoire

Perspectives 2027

Formations sur l'écologie des milieux, l'impact de la gestion avec l'UBE



Bilan de la démarche collective

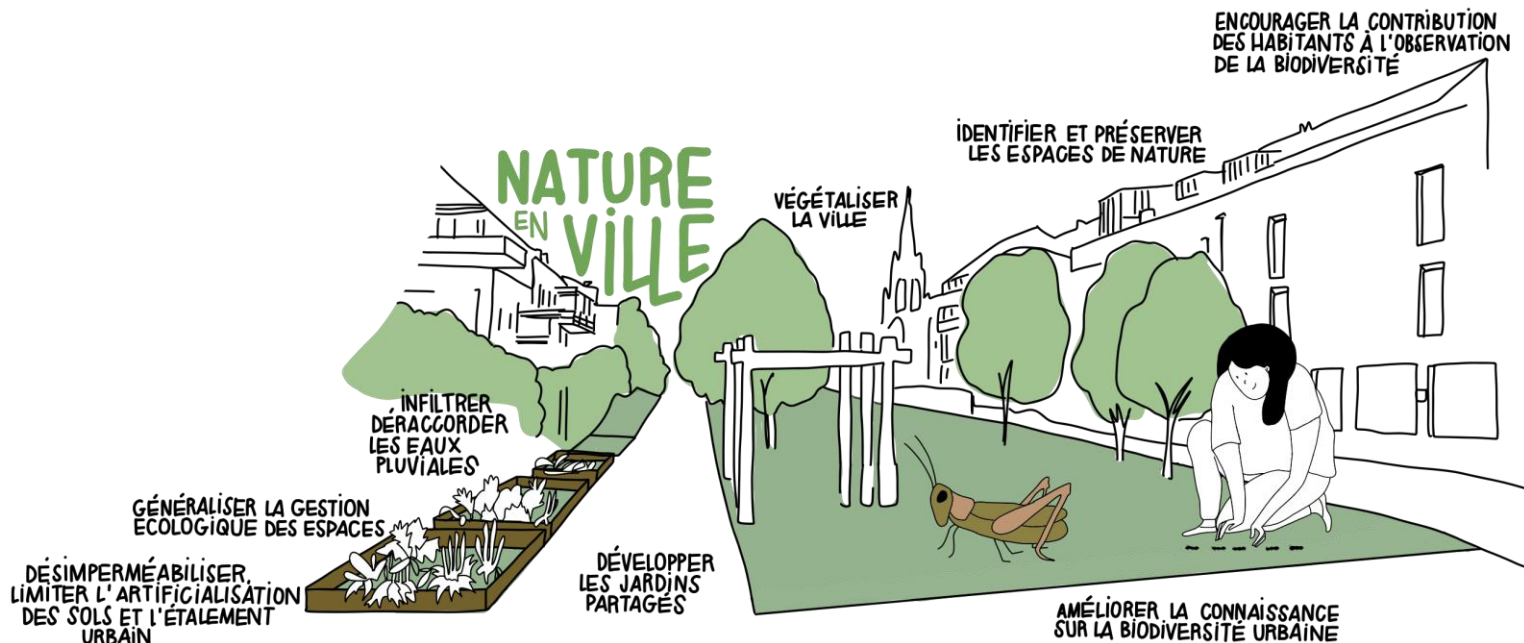
Points forts

- **Dynamique collective forte** : motivation mutuelle, objectif partagé, coopération technique entre partenaires.
- **Accompagnement structurant** : cadre clair, maintien du rythme, soutien organisationnel.
- **Valorisation des équipes** : reconnaissance du travail technique, montée en compétences.
- **Clarification des pratiques** : actualisation des données, identification des manques, meilleure vision de la gestion écologique.
- **Dimension scientifique et pédagogique** : liens renforcés avec la recherche, expérimentation, travaux sur les sols et la biodiversité.

Points faibles

- **Outils parfois inadaptés** : dépôt difficile, impossibilité de suivre par pilier, grille EcoJardin peu adaptée aux sites « non publics ».
- **Complexité foncière** : parcelles imbriquées, gestion multi-acteurs → centralisation difficile.
- **Charge administrative importante** : collecte des preuves, état des lieux initial, documentation.
- **Rythme jugé intense par certains** : manque de temps pour approfondir.
- **Manque de débriefs post-audit** : retour oral non systématique.

Merci de votre attention



Maryline Barré – mbarre@ville-dijon.fr



dijon.fr

